

HAUTERIVE

1900



1930



1966



2013



2013
Bulletin Municipal

ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- FUEL DOMESTIQUE
- ENGRAIS
- DÉMOLITION
- TRAVAUX PUBLICS
- TRANSPORTS
- NÉGOCE SABLES ET GRAVIERS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17
Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



Entreprise de Parcs et Jardins SARL ANDRE ESPACES VERTS



ZAC du Davayat – 03110 ST REMY EN ROLLAT
Tél. 04 70 99 08 32 – Fax 04 70 99 39 01
E-mail : andreespacesvert@andreespacesverts.fr



JCE BIOTECHNOLOGY

SOLUTIONS PERSONNALISÉES EN ISOTECHNIE POUR SALLES
BLANCHES ET MILIEUX À ENVIRONNEMENTS CONTRÔLÉS

- Large Gamme d'Isolateurs, de Générateurs pour Stérilisation de Surface, et de Systèmes de Confinement et de Transfert Sécurisé
- Applications diverses en Pharmacie Hospitalière, Laboratoires et Instituts de Recherche, Industrie Pharmaceutique, Cosmétique et Sciences de la Vie
- Systèmes de Biodécontamination Acide Péraétique et H₂O₂
- Contrôle, Validation et Qualification de « process »
- Service et Assistance Technique



Bioparc Vichy Hauterive - Avenue de Saint-Yorre - F - 03270 HAUTERIVE
www.jcebiotechnology.com - Tél +33 (0) 470 595 140 - Fax. +33 (0) 470 595 141



Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Guy DOURDOUILLE

4, rue de la Liberté - 03270 HAUTERIVE
04 70 59 00 16

Restaurant Les Eperons

Cadre bucolique
au bord de l'eau

Ouvert 7J/7

Menus et Carte
Friture
Grenouilles
Banquets...

5 route d'Hauterive 03200 ABREST

Tél. 04 70 32 24 86



AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE DE PRESLES Cité Scolaire Albert Londres

Association pour animer le souvenir des années lycées
RELAIS entre anciens élèves et élèves actuels avec le monde économique
AMBASSEUR du bassin Vichyssois et du département de l'Allier

POINTS FORTS DE 2013 :

10ème Anniversaire autour des sportifs Vichyssois

92ème congrès national de l'Union des Associations d'Anciens Elèves de Collèges et Lycées Français

Vous êtes ancien élève de Presles, Rejoignez-nous !

Avantages adhérents : Réduction Opéra de Vichy ou certaines activités sportives...

Rendez-vous 2014 à la Cité Scolaire Albert Londres :

Portes ouvertes le 22 février - Expo Tableaux Œuvres d'art les 19 et 20 mars

Site : www.aapresles-congres2013.fr

Contacts : Jeannette NOBLE
Secrétaire AAP
04 70 31 22 85

Mail : aapresles-congres2013@live.fr

Bernard FRELASTRE
Président AAP
06 48 91 29 47



G.A.P.M.A.

Gestion - Aménagement de Parcs
et Milieux Aquatiques

HAUTERIVE

CREATION – ENTRETIEN - ELAGAGE
CREATION DE BASSINS

ENTREPRISE TOURTIER ESPACES VERTS

(Entreprise agréée service à la personne)

TVA 7% - Crédit impôt 50%

Pierre Louis TOURTIER

29 rue des Sables 03270 HAUTERIVE
Tél : 06 88 16 28 66

MACIF, premier assureur de la famille

Assurance, épargne, crédits, santé, prévoyance...

Pour tout savoir des produits et services Macif,
rendez-vous à Vichy :

37 avenue de Gramont - 03200 - VICHY

du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h

☎ N°Cristal 09 69 39 49 65
APPEL NON SURTAXE

www.macif.fr





J'ouvrais le bulletin municipal de l'année dernière en exprimant mon inquiétude sur la poursuite du chantier du Contournement Sud-Ouest de Vichy. Aujourd'hui, je suis un peu plus rasséréiné. Le Département a refait un dossier qui semble inattaquable sur le plan de l'environnement. Le Préfet a pris un nouvel arrêté qui autorise le redémarrage des travaux. Même si certaines associations environnementales se disent encore opposées à la construction d'un nouveau pont sur l'Allier, le Conseil Général semble confiant et prévoit une réouverture du chantier en début d'année prochaine.

Sur le plan communal, vous pourrez constater au fil des pages du présent bulletin que nous poursuivons les investissements avec toujours le même souci, celui d'améliorer le cadre de vie des Hauterivois en essayant de répondre à leurs attentes en matière de services publics, en continuant à soutenir les associations qui sont le ciment des liens sociaux indispensables au mieux vivre ensemble et en maintenant le patrimoine de la collectivité en état.

L'année qui vient s'annonce riche en événements. Tout d'abord, les élections municipales avec un changement

important : dans les communes de plus de 1000 habitants, elles se dérouleront au scrutin de liste sans aucune possibilité de panachage et les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds étant obligatoirement issus de la liste des conseillers municipaux (à noter que les listes devront respecter une parité stricte entre hommes et femmes).

Toutes les communes, à la rentrée scolaire de septembre 2014, devront s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires. En accord avec les enseignants, le temps des activités périscolaires de l'école des Sources seront regroupés sur deux après-midis par semaine, à savoir les mardis et les vendredis entre 15h00 et 16h30.

Des efforts particuliers sont faits pour maintenir la classe d'accueil des tout-petits de moins de trois ans. C'est une véritable opportunité qui permet à Hauterive de garder tout son attrait même si, évidemment, il n'est pas question de vider les écoles des alentours.

L'objectif reste de maîtriser la fiscalité locale et, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'évolution des recettes notamment des dotations de l'Etat, il passe forcément par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cela conduit à faire des choix quelquefois douloureux notamment lorsqu'il s'est agi de ne pas pouvoir reconduire les deux CDD signés avec Romy SELINGE et Florian VOISSIERE (la seule consolation est que, pendant 4 ans, ils ont pu se former et acquérir une expérience professionnelle).

Ces réflexions sur le présent et l'avenir ne me font pas oublier que nous sommes à la fin de l'année et de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour l'année 2014.

Didier CORRE

L'Equipe municipale vous présente ses
Meilleurs Vœux pour 2014.

La cérémonie des vœux aura lieu :
le samedi 4 janvier 2014 à 11 h à la Mairie.
L'ensemble des Hauterivois et plus
particulièrement les nouveaux habitants,
sont cordialement invités à venir déguster
en clôture de la cérémonie, la galette des rois.

Notre centenaire toujours bon pied bon œil
104 ans pour Mme Lina DESCHAMPS



Ouverture du Secrétariat de Mairie pendant les fêtes de fin d'année
(période du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014).
Le Secrétariat de mairie sera ouvert les : lundi 23 décembre 2013,
mardi 24 décembre 2013, vendredi 3 janvier 2014.

23 et 30 mars 2014 - Election des conseillers municipaux et des conseillers communautaires

Ce qui va changer dans notre commune

L'essentiel

Le panachage disparaît !

Fini les ratures, les suppressions et ajouts de noms.

Les listes sont désormais **BLOQUEES**.

Parité :

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement un candidat de chaque sexe : homme/femme ou femme/homme.

Communauté d'agglomération :

En même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez vos représentants à la communauté d'agglomération. Auparavant, ils étaient désignés par le conseil municipal.

Le bulletin de vote :

Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre pour l'élection des conseillers communautaires. **La présentation de la carte d'identité devient obligatoire.**

Changement du mode de scrutin

Pour les prochaines élections municipales, le mode de scrutin change **dans les communes de 1000 à 3500 habitants**.

Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**.

C'est le mode de scrutin qui était jusqu'à maintenant en vigueur, uniquement dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul**.

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Les règles de présentation des listes

Les listes doivent respecter la parité.

Le **premier quart des candidats** aux sièges de **conseillers communautaires** doit être placé, **dans le même ordre, en tête de la liste** des candidats au conseil municipal.

La **totalité des candidats au conseil communautaire** doit être comprise **dans les trois premiers cinquièmes** des candidats au conseil municipal.

Répartition des sièges

La **répartition des sièges au conseil municipal et au conseil communautaire se fait selon le même mode de calcul** : la proportionnelle avec prime majoritaire.

Le calcul de la répartition des sièges sera donc fait deux fois : d'une part pour le conseil municipal et d'autre part pour le conseil communautaire.

La « **prime majoritaire** » signifie que **la moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité des suffrages exprimés** (majorité absolue au 1er tour et majorité relative au second tour, le cas échéant).

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la **représentation proportionnelle**. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, **pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages**.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue (plus de 50 % des suffrages exprimés) se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes y compris la liste majoritaire en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenue au moins 5 % des suffrages exprimés.

Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune à la communauté d'agglomération.

Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (six ans).

Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être des conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

A gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;
A droite, la liste des candidats aux élections communautaires

Liste des candidats au mandat de conseiller municipal	Liste des candidats au mandat de conseiller communautaire (2 sièges)
Monsieur 1 ↩ Madame 2 Monsieur 3 Madame 4 Monsieur 5 Madame 6 Monsieur 7 Madame 8 Monsieur 9 Madame 10 Monsieur 11 Madame 12 Monsieur 13 Madame 14 Monsieur 15	Tête de liste Monsieur 1 ↩ Madame 2 Monsieur 3 1er ¼ de la liste

PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Fin 2011, la Communauté d'Agglomération a engagé une étude pré-opérationnelle à l'amélioration de l'habitat sur son territoire. Cette étude, réalisée par le PACT Aquitaine, a mis en évidence :

- un réel besoin de requalification du parc ancien : environ 1 000 logements occupés dits potentiellement médiocres ou très médiocres et 2 250 logements vacants depuis 3 ans ou plus (dont 75% situés en cœur urbain) ;
- une nécessité d'adaptation des logements au handicap et à l'autonomie : 10 408 habitants de 75 ans ou plus (soit 13,85% de la population de VVA) ;
- une part importante de propriétaires occupants aux ressources modestes ;
- une forte précarité énergétique : environ 3 700 logements achevés avant 1975 ;
- environ 15 000 logements situés en zone inondable.

L'étude a également montré que certains quartiers du cœur urbain étaient de nature à justifier un plan de requalification urbaine.

Cette étude a conclu à l'opportunité de mettre en œuvre deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

- une OPAH dite de « droit commun », qui s'appliquerait sur l'ensemble du territoire communautaire et qui concernerait les

propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs répondant aux conditions fixées par l'ANAH ;

- une OPAH dite de « renouvellement urbain », ciblée sur les îlots urbains repérés par les communes de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés.

Lors du Conseil Communautaire du 18 Juillet dernier, les Conseillers communautaires ont entériné la mise en place de ces deux OPAH. Elles prévoient la réhabilitation de 795 logements (501 dans le cadre de l'OPAH de « droit commun » et 294 en OPAH de « renouvellement urbain », répartis de la manière suivante :

- 383 logements occupés par leur propriétaire
- 144 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 170 logements conventionnés sans travaux
- 98 ravalements de façades.

Le coût global de ces 2 opérations est estimé, sur 5 ans, à 6 106 055 euros pour la partie « subventions aux propriétaires », à laquelle s'ajoutent 1 060 000 euros pour l'animation.

Les partenaires financiers de ces 2 opérations sont les communes, l'Etat, le Conseil Général de l'Allier.

MODALITES PRATIQUES

Vous êtes propriétaire et vous envisagez prochainement des travaux dans votre logement. Renseignez-vous auprès de Vichy Val d'Allier (9 place Charles de Gaulle - 03200 VICHY - tél : 04 70 96 57 00) pour savoir si vos travaux sont éligibles à une subvention et si vous respectez les plafonds de ressources.

Depuis le 1er novembre 2013, une équipe se tient dès lors à votre disposition pour réaliser gratuitement un diagnostic de votre logement et vous aidera dans le choix de vos travaux et dans le montage des dossiers de subventions.

Sources : Vichy Val d'Allier



Collecte des objets encombrants
et des épaves : elle se tiendra
le jeudi 10 avril 2014.

Distribution des sacs jaunes en 2014
Samedi 21 juin 2014 de 8 h 30 à 14 h Place de
la Mairie
Lundi 23 juin 2014 de 8 h 30 à 14 h
Parking de l'école

Nouvelles activités à Hauterive

La Passagère

A 5 mn de Vichy, détente, calme, 4 chambres d'hôtes dans une demeure du début du siècle dernier, meublées et décorées dans le style art déco des années 30 vous attendent. Vous pourrez profiter des différents salons, vous promener dans un parc de 7000 m² et profiter de la piscine.

Une Ford T Bird, une Austin Healey, une Morgan pour profiter de la région ? Vous aurez la possibilité de louer, sur place, des voitures de collections des années 50 à 70, et vous pourrez à loisir flâner en Bourbonnais ou découvrir l'Auvergne cheveux au vent et bras sur la portière.

La Passagère - Chambres d'hôtes et voitures de collection
www.chambresdhotels-lapassagere.fr - Tél. 04 70 41 08 33 ou 06 87 75 43 69



Atelier Belle Fortune



Philippe PAQUELIER, issu du monde de l'industrie, devenu créateur de bijoux par passion, diplômé de l'école de bijouterie-joaillerie de St Amand Montrond a installé son atelier sur notre commune depuis août 2012. Il vous accueille à l'atelier sur rendez-vous (06 87 00 49 98) pour la mise en œuvre de projets : Création de bijoux sur idée, croquis ou modèle.

Toutes les pièces sont uniques, faites de métaux précieux et de pierres naturelles. L'atelier prend aussi en compte vos bijoux pour toutes réparations.

Vous pouvez également découvrir ses productions lors d'expositions généralement gratuites, dont le calendrier se trouve sur le Site <http://www.bellefortune.fr/>.

REALISATIONS 2013

Travaux de voirie, de réseaux, d'aménagement et d'espaces verts :

- 1) Réfection des cours de l'école :** Les travaux ont consisté :
- en un dessouchage des arbres malades abattus par les employés communaux suivi de la pose de bordures délimitant les plates-bandes le long du bâtiment, du pontage de fissures et de la reprise de l'enrobé du terrain de basket et de la cour de la cantine scolaire.
 - en la réfection complète du terrain de sports comprenant l'ajout de sable rouge et le réglage de la surface du terrain de handball.
 - en la mise en place d'un revêtement à base de résine sur le trottoir de l'entrée principale de l'école et de la cantine.

- 2) Reprise de l'étanchéité du pont sur le ruisseau l' « Ausson », secteur de « Loriole » :** pour faire en sorte qu'il n'y ait plus d'infiltrations d'eau provoquant la corrosion de la structure en ferraille, la chaussée a été reprise en enrobé.

Ces travaux de réfection des cours de l'école et d'étanchéité du pont ont été, suite à consultation de plusieurs entreprises, confiés à l'entreprise EIFFAGE d'Abrest. Montant de 25 670,94 € T.T.C.

Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une aide départementale au titre du fond 1, fixé forfaitairement en 2013 pour Hauterive à 6 984,00 €.

- 3) Aménagement des aires de jeux de l'école :**
- Pour répondre aux conditions de sécurité qu'imposent l'accueil des tout-petits de l'école maternelle, des dalles amortissantes ont été installées par les employés communaux sous l'un des jeux extérieurs duquel les enfants pouvaient tomber.
- Coût des matériaux utilisés y compris béton et bordures : 1 380,00 € T.T.C.
- Avec la réfection du terrain de basket, il a fallu remplacer les panneaux en très mauvais état et non-conformes. L'option retenue a été d'acquérir une paire de buts de basket mobiles et réglables. Montant de 2 260,00 € T.T.C.

- 4) Aménagement des espaces verts et publics :**
- En complément de ce qui avait déjà été réalisé, plusieurs travaux d'amélioration et d'embellissement ont été effectués par les employés communaux :
- sur le rond-point du Bioparc avec l'installation de deux anciens chars de récupération,
 - à l'entrée nord avec l'achèvement de l'aménagement de l'espace vert surélevé,
 - derrière le Monument aux Morts avec la mise en place d'une palissade en bois.
 - à l'école avec l'installation de barrières fixes protégeant les passages piétons.
- Coût des matériaux pour ces petits aménagements : 2 413,00 € T.T.C.

Travaux de bâtiments :

- 1) Réfection de la Salle des Mariages :** Ces travaux sont prévus pour cette fin d'année et devraient être réalisés par les employés communaux (faux-plafond, papiers, peintures), par l'entreprise KOLASINSKI de St Yorre (électricité) et par l'entreprise « SUR MESURE » de Hauterive (Fenêtres et volets). Montant estimé des travaux : 14 295,00 € T.T.C.

- 2) Changement du chauffage de « Farandole » :** le chauffage aérotherme existant au gaz était obsolète suite à l'impossibilité de trouver des pièces de rechange pour cet appareil installé en 1998. Il était donc impératif de le remplacer dans les plus brefs

délais par un dispositif équivalent mais certainement plus performant tout en étant plus économique. Les travaux ont été confiés à l'entreprise « SARL PORSENNA JPG » de Cusset. Montant : 3 350,00 € T.T.C.

- 3) Travaux aux sanitaires de l'école :** Le système de chasse d'eau collective des WC de l'école maternelle ne fonctionnait plus et n'était pas réparable. Il a donc été remplacé par 5 réservoirs d'eau individuels. Travaux effectués par la SARL PORSENNA JPG. Montant : 1 680,00 € T.T.C.

- 4) Remplacement de volets à la cantine scolaire :** Comme cela avait été fait, l'année dernière, pour une porte-fenêtre de la cantine, les 2 autres ont reçu de nouveaux volets roulants installés par l'entreprise « SUR MESURE » d'Hauterive. Montant : 1 500,00 € T.T.C.

- 5) Construction d'un plan incliné pour l'accès à la cantine :** Dans le cadre des travaux d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées, la commune va faire réaliser par les employés communaux un plan incliné pour la cantine. Coût estimé : 1 700,00 € T.T.C.

- 6) Remplacement de fenêtres et volets du bâtiment communal du 40 rue de Gare :** Là aussi, certaines menuiseries étaient d'origine et commençaient à être délabrées et surtout n'étaient plus isolantes. L'entreprise « SUR MESURE » a donc mis en place 2 nouvelles fenêtres à 2 vantaux avec volets à enroulement et un volet à enroulement pour la porte d'entrée. Coût : 1 950,00 € T.T.C.

Pour les travaux de bâtiments, la commune a bénéficié d'une aide de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 3 315,00 €.

Acquisitions de matériel et de mobilier :

Pour les services techniques et d'entretien : Changement du rouleau du broyeur, acquisition d'extincteurs, d'un aspirateur, d'un nettoyeur vapeur et d'un souffleur de feuilles. Montant global : 2 456,00 € T.T.C.

Pour les écoles : Jeux pour les maternelles, vidéoprojecteur, couchettes. Montant global : 3 157,00 € T.T.C.

Pour le cimetière : Fourniture et pose de 3 cases-urnes et d'une stèle dans le jardin du souvenir par la société LEBEAU de Bourges. Montant global : 3 526,00 € T.T.C.

Urbanisme :

- Révision du Plan d'Occupation des Sols : Engagée depuis 2012 avec le cabinet d'études « DESCOEUR » de Clermont Ferrand, elle s'est poursuivie au cours de l'année 2013 avec la réalisation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et une première ébauche du Plan Local d'Urbanisme et du zonage. Une réunion et une enquête publique seront organisées en 2014 avant d'être soumis à l'approbation définitive du Conseil Municipal, vraisemblablement après les élections municipales.

- Extension de la Zone Artisanale du « Parc », rue et impasse des Bourses : Pour permettre d'ouvrir à l'urbanisation le terrain acquis l'année dernière par la commune dans cette zone, le Conseil Municipal a décidé de son Plan d'Aménagement et a confié la réalisation du dossier « Loi sur l'eau » (qui fixe les règles des rejets dans la nature des eaux usées et pluviales des constructions à venir) au cabinet TRICHARD de Creuzier le Vieux pour un prix de 4 665,00 € T.T.C.

SERVICES PUBLICS : renseignements

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et
le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Permanences de chaque élu affichées en Mairie.
Tél 04 70 59 00 13 – Fax 04 70 59 00 72
E-mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-hauterive.fr

RELAIS POSTE :

Le Cottage – 62 rue de la République
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.
Samedi de 7 h 30 à 12 h 30.
Dimanche de 8 h à 12 h 30.

SERVICE SOCIAL :

Permanence de l'Assistante Sociale (Mme LEFEBVRE) les 1er et
3^{ème} mardis de chaque mois de 15 h à 16 h en Mairie.
Possibilité de la joindre au 04 70 58 49 10.

BIBLIOTHÈQUE (PRÈS DE LA CANTINE) DÉSIR D'ÉVASIONS...

Un choix varié de romans, enquêtes policières,
documentaires vous est proposé.
Chantal AUGER se fait un plaisir de vous accueillir à la
permanence les mercredis de 16 h 30 à 18 h.
Le stock est renouvelé tous les trimestres par la Bibliothèque
Centrale de Prêt du Département.
L'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

GARDERIE SCOLAIRE :

Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30.
Elle est située dans le groupe scolaire, rue de la République.
Conditions et vente de tickets en Mairie.

PORTAGE DE PLATEAUX REPAS À DOMICILE :

Tous les jours de l'année pour le repas de midi.
Conditions et inscriptions en Mairie.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Communes de St Yorre – Busset – Mariol – Hauterive – Ris
Renseignements :
Nathalie GRIVEAUD – Place du Marché – 03270 ST YORRE
Tél. 04 70 59 49 16
Mail : ram-saint-yorre@wanadoo.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi 13 h 00 à 17 h 00 – mercredi de
8 h 30 à 12 h 30 – vendredi de 13 h 00 à 17 h 00 sur RDV

TRANSPORT : MOBIVIE

Une offre globale de transport : www.mobivie.fr
Kiosque MobiVie – Place Charles de Gaulle
03200 VICHY – Tél 04 70 97 81 29
Ouverture : du lundi au jeudi :
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 18 h 00
Les vendredi et samedi :
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 17 h 00



SERVICE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT :

Le service de l'eau est géré par le SIVOM
de la Vallée du Sichon à Busset (04 70 59 45 67).
Le service d'assainissement est géré par
Vichy Val d'Allier (04 70 30 58 90).

CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'ESCUROLLES :

Se renseigner à la Mairie de Vichy 04 70 30 17 17

Aide aux demandes administratives :

Aide aux demandes administratives :

Aide aux Démarches Administratives Soutien Conseil Orientation aux Personnes (ADASCOP) : permanence de l'association le 3ème lundi de chaque mois de 13 h 30 à 15 h 30.

ADASCOP

41 rue Paul Devaux - 03200 VICHY - Tél. 04 43 03 38 66
<http://www.adascop.fr>

Déchetterie de Saint-Yorre - Tél. 06 85 01 72 15

HORAIRES D'ETE : 1er mars au 31 octobre :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 8h à 12 h et de 14h à 17h.

HORAIRES D'HIVER : 1er novembre au 28 février :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.

Pendant le temps d'ouverture, un gardien est en permanence
présent sur le site afin de guider les usagers et de surveiller leurs
apports.

ETAT CIVIL du 1/11/2012 au 17/10/2013



NAISSANCES :

- Rémy Julien Léo MARIDET, né le 9 novembre 2012 à Vichy
- Hanaé Maévine Marie BECOUZE VASSON, née le 29 décembre 2012 à Vichy
- Louis Martin DELOCHE, né le 25 janvier 2013 à Vichy
- Délisse Eliada WINTERSTEIN, née le 26 janvier 2013 à Vichy
- Clara Juliette GOURGOUILLON, née le 17 février 2013 à Vichy
- Estéban DELOURME, né le 15 septembre 2013 à Vichy

MARIAGES :

- Lionel DÉRET et Séverine Corinne VANTALON,
le 13 juillet 2013
- Sylvain Frédéric BESSONNARD et Sarah Nicole Roberte
CHASSAING le 7 septembre 2013



DECES :

- Gilberte Roberte Hélène POINAT veuve MICHARD, décédée le
11 novembre 2012 à Vichy
- Yvette MATYJASIK, veuve PODLESNY, décédée le 16 novembre 2012 à Vichy
- Marc René Albert CAILLAUT, décédé le 29 novembre 2012 à Vichy
- Simone Andrée BLATEYRAS, veuve JOURDAN, décédée le 19 décembre 2012
à Vichy
- Pierre Annet DUCHÉ, décédé le 14 février 2013
à Hauterive
- Térrence René Marius RAIBAUT, décédé
le 22 février 2013 à Vichy
- Gérard GUY, décédé le 28 février 2013 à Vichy
- Lucienne Jeanne NAUDIN, épouse THOMAZON, décédée le
7 mars 2013 à Vichy
- Augustin LOPEZ, décédé le 15 avril 2013 à Hauterive
- Madeleine Georgette GAILLER, épouse CORRE, décédée le 12 mai 2013 à Vichy
- Anna Maria CAMMINADA, épouse TERRET, décédée le 10 juin 2013 à Vichy
- Elise BECKER, décédée le 26 juin 2013 à Hauterive
- Daniel Christian Jacques CHEVALIER, décédé le 22 juillet 2013 à Vichy
- Régis Bernard DRAVERS, décédé le 4 septembre 2013 à Vichy
- Lucien Joseph Marius SUDRE, décédé le 17 octobre 2013 à Cusset



Informations en cas de crue :

Dès la 1ère alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur d'eau et de débit.
Ce service est disponible sur le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou par téléphone : 04 70 48 30 56
Informations relayées également sur le site internet de la
commune : www.mairie-hauterive.fr



Présentation du nouveau Directeur de l'école

"Je suis arrivé sur ce poste de direction par choix : après quelques semaines de remplacement dans cette école en 2012-2013, j'avais observé une équipe éducative sympathique, des enfants plutôt agréables et des conditions de travail très satisfaisantes.

Tout cela se confirme en cette rentrée, avec en plus une équipe municipale à notre écoute et réactive quant à nos besoins pour faire fonctionner cette école.

C'est donc avec plaisir que j'assume mes fonctions d'enseignant-directeur ici à Hauterive, probablement pour plusieurs années...

Un petit mot pour notre nouvelle collègue, Mme Labaye, arrivée d'un autre département, qui a su rapidement s'intégrer à l'équipe éducative ; je précise également que les 4 autres collègues déjà en poste auparavant m'apportent tout le soutien nécessaire pour ma prise de repères partie du travail d'adaptation d'un nouveau directeur toujours assez délicate. Bref, une équipe avec qui il fait bon travailler !!!"



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Effectifs – Classe pilote

L'école compte cette année 123 enfants et accueille 12 TPS (enfants de 2 ans) dans une classe aménagée de PS/TPS dont Mme Rico a la charge pédagogique.

Cette classe est appelée "pilote", car les enfants sont accueillis dans un environnement le plus adapté possible à des petits de 2-3 ans, avec des approches pédagogiques très spécifiques. Mme Rico sera, tout au long de l'année, accompagnée par nos inspecteurs pour permettre une évolution encore plus favorable de l'intégration des petits au sein de l'école.

Nos Directeur Académique et Inspecteurs ont visité l'école en présence du Maire et de son équipe ; ils ont confirmé la pérennité de cette classe ; un choix a été fait au niveau de l'Education Nationale pour permettre l'ouverture de cette classe, ce n'est donc pas pour la fermer dans un futur proche...

Nous prévoyons, à ce jour, une légère augmentation des effectifs pour l'année prochaine.

Projets de l'année

Echanges avec la maison de retraite ORPEA, spectacle Tintamarre, spectacle de Noël à l'école (par les Cuisiniers Musiciens et financé par l'association de parents) spectacle VVA jeune public, piscine, prévention routière, école et cinéma, musiques vivantes, rencontre sportive Busset-Hauterive-Mariol, petit-déjeuner à l'école, Téléthon,...

Il y en aura pour tous les niveaux de classe !!!!!!!

Changement de rythmes scolaires

Nous sommes au début de la réflexion de mise en œuvre de cette réforme ; la nouvelle organisation horaire a été votée au conseil d'école du 15 octobre 2013, avec un choix de 2 journées raccourcies de 1 h 30. Durant ce temps, les enfants pourront participer à des activités périscolaires et il y aura 3 h de classe le mercredi matin.

Nous remercions Passion Patch pour la confection de couvertures pour le dortoir et Marion BOIR pour les décorations en bois à l'école maternelle.

Restaurant Scolaire



10 580 repas enfants et 41 repas adultes, avec une moyenne de 78 repas quotidiens ont été servis pendant l'année scolaire 2012/2013. Les repas sont confectionnés sur place ce qui garantit des menus toujours appréciés avec des produits frais travaillés par Nicole la cantinière.

Pour un ticket repas vendu 2,50 €, Martine Berthet, gérante et responsable des achats, doit veiller aux prix des produits lors des commandes, ainsi qu'à l'équilibre alimentaire des repas. Vous pouvez désormais retrouver les menus de la semaine sur le www.mairie-hauterive.fr, rubrique Cantine.



Associations Associations Associations

Association des parents d'élèves

Le nouveau bureau a été élu le vendredi 27 septembre 2013. Il est composé de :

Laetitia LAFOND – Présidente
Carole REVENIAUD – Vice Présidente
Nicole SAVEY – Secrétaire
Isabelle DEBARET – Secrétaire Adjointe
Christelle GAVIOLI – Trésorière
Maryline DESSAILLY – Trésorière Adjointe

L'association participera au spectacle de Noël organisé par l'Ecole. Le Marché de Noël s'est tenu le 13 décembre 2013. Il est envisagé également un nouveau challenge parents/enfants au printemps et la kermesse de fin d'année en juin.

Le bilan de l'année 2012/2013, sous la présidence de Véronique Biagini, fait apparaître une trésorerie saine avec un solde de 5 948,12 €, en hausse de 388,07 €, malgré une perte de 2 194,86 € due à l'activité cirque des 28 et 29 juin 2013.

Sapeurs pompiers



Le Centre de Secours de Saint Yorre compte 30 sapeurs-pompiers dans ses rangs.

2013 a vu le renfort de 7 sapeurs pompiers du CPI Mariol suite à sa fermeture, ainsi que 2 embauches dont une au 1er juillet, le sapeur Jérémy PAUMIER et une autre au 1er novembre, l'élève infirmière Nathalie GONIN.

L'infirmier Raphaël RODDIER est en fin de formation et pourra donc assurer les départs et les gardes de véhicules infirmiers au niveau du groupement sud.



En ce qui concerne l'activité opérationnelle, nous sommes actuellement à 254 interventions dont 37 sur la commune d'Hauterive, se décomposant en 33 interventions secours à personnes, 3 interventions diverses et 1 intervention incendie.

Notre participation à la fête patronale d'Hauterive au mois d'août, a de nouveau cette année, été très appréciée.

Comité des Fêtes

Dessinateurs et artistes en illuminations décorés :

Le palmarès du concours des illuminations de Noël et de dessins a été dévoilé par le Comité des Fêtes. Le jury s'est réuni pour départager les neuf participants au concours des illuminations et les neuf inscrits à celui de dessins.

Le concours des illuminations a été remporté par Eric DERNIERE. Un prix d'encouragement a été décerné à Nicolas DEBOUT. Ont également été récompensés : Huguette BORDOIS, Claudette COUGNET, Christophe GUILLOT, Joëlle MARINONI, Daniel SAUX et Florian VOISSIERE.

Pour le concours de dessins, le choix du jury s'est porté sur celui d'Antoine GUILLOT, pour sa bande dessinée sur Tintin et Milou. L'ensemble des participants a été récompensé : Faustine SAVEY, Jérémy et Quentin DERET, Romain GUILLOT, Solène et Valérian PAQUELIER, Swan BIAGINI et Louna LEBOURG.

"Je ne peux que me réjouir de l'investissement dont vous faites preuve pour égayer cette période de l'année", commentait le Maire, Didier CORRE.

Concours d'épouvantails :

Ambiance festive et estivale, le prochain rendez-vous est donné l'année prochaine avec une nouveauté : le concours d'épouvantails. Cette année le Comité des fêtes a décidé de ne pas reconduire les concours de dessins et illuminations, mais de lancer dès le mois de mai 2014 un concours d'épouvantails. Les prix seront remis lors des 3èmes Feux de la St Jean qui se dérouleront le Samedi 21 juin 2014.



Théâtre :

**ATTENTION : PROCHAINE REPRESENTATION DES COPAINS DU CHAMPALA :
LE VENDREDI 28 FEVRIER 2014 à 20H.**

En Février, il fait toujours chaud dans la salle des fêtes. Les Copains du Champala nous font oublier pendant 3 heures, les frimas et les soucis. Pas de morosité, que du fou rire! N'oubliez pas de réserver car la salle est toujours comble.

3ème Grand Prix Cycliste de Pâques :

Le 1er avril 2013, avec 12 coureurs de 1ère catégorie dont un de 3ème, le Team Pro Immo Nicolas Roux a eu la mainmise sur le Grand Prix de Pâques d'Hauterive.

Nicolas CHADEFAX s'est imposé au terme des 85,5 km.

Dès le 7ème kilomètre, Nicolas CHADEFAX et François LAMIRAUD sont sortis d'un peloton de 41 unités, pour ne plus être rejoints.

Le classement :

1. Nicolas CHADEFAX (VC Cournon Team Pro Immo Nicolas Roux) en 1 h 58'48"

2. François LAMIRAUD (Team Pro Immo) à 1''"

3. Anthony BISCEGLIA (VC Caladois) à 1'40''"

Le Grand Prix Cycliste de Pâques d'Hauterive était aussi réservé aux écoles de cyclismes auvergnates.

Rendez-vous est donné l'année prochaine.



Feux de la St Jean - 2ème édition :

Chaleur retrouvée au feu de la Saint-Jean. Le comité des fêtes a renouvelé les feux de la Saint-Jean et embrasé le ciel hauterivois à la tombée de la nuit. Devant l'énorme bûcher installé sur les terrains annexes de la mairie, le public a attendu la nuit tombée pour assister à l'embrasement du bûcher par les cracheurs de feu de l'Association Sono Pro Concept.



Fête patronale :

Super cette année, la pluie était en vacances ! Le concours de pétanque s'est déroulé dans la tiédeur de l'été. La clique de Cognat-Lyonne donnait le signal du départ de la retraite aux flambeaux. Les lanternes brillaient dans la nuit. Heureusement les Pompiers de Saint-Yorre accompagnaient le cortège. Au retour Sono Pro crachait le feu et la Récré nous fit apprécier les bolas. Le feu d'artifice fut splendide et la musique entraînait les danseurs sur la piste.

Déjà Dimanche ! Les premiers brocanteurs prirent possession de leurs emplacements. Les voitures de collections attirèrent tous les regards et pour certains des souvenirs. Les démonstrations se succédèrent : gym, danse, La Bellerivoise. Les Sapeurs Pompiers procédèrent à l'évacuation de la trésorière du Comité des Fêtes et d'un animateur de Sono Pro par la fenêtre du 2ème étage de la Mairie !!! Une centaine de personnes profitaient du repas concocté par le Traiteur Le Gourmet Fiolant. D'autres se restauraient au snack. Le soleil était couché lorsque la fête s'arrêta.



Forum des associations :

Pour la 3ème année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé le forum des associations hauterivoises, quelles soient culturelles, sportives, liées à l'enfance !

A l'issue de ce forum, il a été décidé de créer un « Guide du Nouvel Arrivant », afin que les nouveaux hauterivois puissent prendre connaissance des services offerts par la commune, tant en matière d'associations, que d'administration, ou de santé.

Ce guide sera disponible à la Mairie dès le 1er décembre et sur le site internet de la commune : www.mairie-hauterive.fr.

La Récré



Notre souci et objectif est depuis le début de participer à l'épanouissement des enfants par le biais de l'art.

La saison 2013/2014 est arrivée et La Récré vous ouvre ses portes pour la 9ème année.

Les ateliers sont découpés en :
3 cycles de 8 séances

Cycle 1 : JONGLAGE : BOLAS

Cycle 2 : THEATRE : IMPRO

Cycle 3 : CHANT – DANSE – PERCUSSIONS

A ces 3 cycles s'ajouteront :

2 séances consacrées AU MASQUE : dessin, peinture, décoration : tissu, paillettes.

La fin d'année sera consacrée au montage du spectacle.

Nous espérons que ce programme donnera l'envie à vos enfants d'y participer. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'atelier Adultes et sa Cie Multi'arts ont présenté leur spectacle 'le dernier wagon' à Serbannes le 16 Novembre. Elle est à votre disposition pour animer vos différentes manifestations.

Les ateliers se déroulent le Mardi soir à la salle Des fêtes d'Hauterive.

Enfants 6/9 ans : 17H15/18H15 les 10/13 ans : 18H15/19H30

Atelier Adultes : 19H30/21H30

Renseignements et contact : Joëlle BLANCHARD 06 70 92 83 94

Bonne Récré à Tous !

Claq'N Show

L'association « CLAQ'N SHOW » arrive à Hauterive pour le plus grand bonheur de tous :

L'association « CLAQ'N SHOW » a vu le jour grâce à deux passionnés de danse (jazz, claquettes) et de music hall, où le spectacle vivant est au cœur de la scène. En effet Charlotte et Sylvain sont heureux de vous accueillir dans le monde merveilleux du spectacle, des strass et des paillettes.

CLAQ'N SHOW vous propose de participer à des ateliers de danse cabaret et de claquettes pour toutes celles et ceux qui ont toujours rêvé en secret de jouer les "Fred Astaire" ou les "Liza Minelli" et qui ont envie de connaître leur histoire et pourquoi pas : Prendre leur place le temps d'un spectacle ou d'une représentation privée !!!

Les ateliers se déroulent à la salle Farandole d'Hauterive :

Claquettes débutants: lundi de 18h30 à 19h45

Claquettes moyens: mercredi de 14h30 à 15h45

Claquettes avancés: jeudi de 19h30 à 20h45

CABARET tous niveaux: lundi de 20h à 21h30

Vous pouvez retrouver les animateurs sur scène dans le spectacle « Hot That Jazz » proposé par la nouvelle revue (www.glamshow.fr).



Glam

www.glamshow.fr

(toutes les dates de spectacle sont sur le site)

Passion Patch



Fondée il y a maintenant 10 ans, l'association Passion Patch, présidée par Elisabeth BOUCLET réunit des passionnées de patchwork et de couture.

Des travaux de groupe ou individuel sont réalisés tout au long de l'année : patchwork, boutis, broderie au ruban, appliqué

La vingtaine d'adhérentes se retrouve les lundis après-midis de 14h à 16h30 (sauf pendant les vacances scolaires) à la mairie d'Hauterive pour partager un moment de convivialité et d'échange.

Nous rencontrons d'autres clubs des régions voisines, ce qui nous permet d'échanger nos connaissances et des techniques de travail.

Pour tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre, contacter la Présidente Mme BOUCLET Elisabeth au 06.67.17.77.05.

Nous acceptons les inscriptions tout au long de l'année.





A.C.C.A. Hauterive

L'A.C.C.A. HAUTERIVE et son bureau ne sont pas restés inactifs lors de la saison 2012-2013. L'association a procédé à un lâcher de 150 faisans et de 110 perdrix. Pour le grand gibier : 1 sanglier et 4 chevreuils ont été prélevés.

Lors du banquet, le 7 avril, une centaine de convives ont participé au repas de la chasse. A cette occasion, Monsieur Roger BESSONNARD s'est vu remettre la médaille fédérale des chasseurs de l'Allier par le président de la fédération départementale des chasseurs de l'allier, Monsieur Guy SOALHAT.

Le 7 juillet : le traditionnel méchoui a réuni une cinquantaine de personnes.

44 doublettes ont participé au concours de pétanque du 2 août ; merci à Marilyne, Claudine et aux chasseurs de l'A.C.C.A. pour leur collaboration à la gestion du concours.

Calendrier 2014 :

Avril : banquet de la chasse

Juillet : méchoui et concours de pétanque

Novembre : une soirée festive est prévue



Le président et son bureau remercient les élus pour le prêt du local aux chasseurs, ainsi que les épouses des chasseurs qui nous aident au bon déroulement de toutes nos manifestations.

L'A.C.C.A. HAUTERIVE est composée de :

Gérard FAURE, Président

Romuald SOALHAT, Secrétaire

Robert BORDOIS, Trésorier

L' A.C.C.A. HAUTERIVE présente tous ses meilleurs vœux de santé et de bonheur aux élus, employés communaux et à tous ses concitoyens hauterivois pour l'année 2014.



S.C.P.H. - Société Communale de Pêche d'Hauterive



L'année 2013 fut très moyenne pour notre activité, avec un printemps très pluvieux et une hauteur d'eau dans les ruisseaux et rivières trop élevée.

Il a été procédé à un lâcher de truites à l'ouverture de la pêche de 30 kg, un deuxième lâcher était prévu en mai, mais il n'a pas été réalisé à cause d'une mauvaise météo.

Calendrier 2014 :

La société prévoit pour 2014, un lâcher de truites, un repas des pêcheurs hauterivois.

La société communale de pêche hauterivoise remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes, Claudine pour le prêt du matériel du Comité des Fêtes.

Les pêcheurs hauterivois présentent leurs meilleurs vœux à tous leurs concitoyens et à tous les élus.

La Société communale de pêche est composée de :

Gérard FAURE, Président

Jean Luc HERDERT, Secrétaire

Bernard DEPALLE, Trésorier

C.C.A.S.



Repas de fin d'année ou colis de Noël

Comme chaque année, nos séniors de 70 ans et plus n'ont pas été oubliés.

Le concert organisé par le Comité des Fêtes avec la participation du Club des 3 Printemps et de l'Eveil Randannais a permis d'aider au financement des colis et repas de fin d'année.

Les personnes présentes au repas ont apprécié ce moment de convivialité qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Quant aux colis distribués par Francine et Brigitte, ils ont fait le bonheur gustatif de nos aînés.



Club des 3 Printemps

La Présidente du Club des Trois Printemps, Renée BEAUDON a réuni son Bureau, dès la rentrée de Septembre 2012, afin de préparer son programme pour l'année 2013.

Comme chaque année, depuis la création du Club, les journées « Loto » en Février et « Belote » en Mars et Octobre ont été reconduites.

En Mars, pour son repas à thème, les Membres se sont réunis autour d'une délicate « Poule au Pot ».

Les sorties d'une journée ont été les suivantes :

- En Avril : Thiers - Saint Rémy-sur-Durolle
- En Mai : Volcan de Lemptégy - Aventure Michelin

- En Juillet : Sortie « Surprise » avec découverte de la ferme de la bière et des lentilles en Haute Loire et visite de l'Auberge Rouge en Ardèche.

Le voyage de quelques jours a permis aux Trois Printemps de découvrir la Cantabrie, magnifique région du Nord de l'Espagne.

La Chorale du Club poursuit très régulièrement son activité sous la férule de Michèle BARDEL et ses prestations sont fréquentes.

Quant à la marche, André NIVELON met sur pied, tous les lundis, un itinéraire différent sur Hauterive, Brugheas, Abrest, Bellerive, Vichy, etc.

Le Club termine l'année par : son repas amical en Novembre et son goûter récréatif, et depuis deux ans une sortie récréative début décembre.

La Présidente, son Bureau, ainsi que tous les Membres ont à cœur de remercier M. le Maire et son équipe pour leur précieux concours et leur adressent, ainsi qu'à toutes les personnes de la commune leurs meilleurs vœux pour 2014.



Maintien à domicile des personnes âgées

Rester le plus longtemps possible chez soi est un souhait partagé par les Personnes Agées, Handicapées. De ce fait, les services à domicile se sont développés ces dernières années : aide-ménagère, téléalarme, portage des repas.

A Hauterive, 23 personnes bénéficient de ce service pour le ménage, la préparation et la prise des repas, le repassage ce qui représente un total de 1.762 heures.

Pour constituer un dossier, contacter l'ADPA (Aide à Domicile pour l'Autonomie) de Bellerive sur Allier - 18 avenue de Russie - Tél. 04 70 90 00 18.

Les repas à domicile

Une hospitalisation, plus envie de se faire à manger : le repas à domicile peut être une solution !

Les menus sont élaborés par une diététicienne du Centre Hospitalier de Vichy.

Les régimes sont suivis et adaptés au goût de chacun. Les menus peuvent être consultés à la Mairie d'Hauterive.

De janvier à septembre 2013 : 1 281 repas ont été livrés dans la commune, avec une moyenne de 142 repas pour 7 bénéficiaires.

Santé

Pôle médical
1 rue de la Liberté - Hauterive

Hervé THOMAS
Médecin généraliste - 04 70 59 09 93

Marie-Hélène SIMONNET
Infirmière D.E. - 06 84 06 01 83

Paul SOULIER
Masseur kinésithérapeute
04 70 59 01 27 - 06 86 34 10 15

Fête des voisins

Cette année encore, les quartiers étaient à la fête : Les Moussons/Mairie - Les Favards/Les Caires - La Résidence des Allées du Bourg. Ces différents quartiers ont décidé de faire la fête, ambiance conviviale, chaleureuse et qui permet de créer un lien entre les habitants et de réunir toutes les générations.

Pour 2014, nous invitons les quartiers à renouveler ou vivre cette expérience. Transmettez-nous vos articles et vos photos pour l'animation du site internet communal et du bulletin municipal.

Danse Loisir Danse Plaisir

Ambiance conviviale et amicale. Line dance, country, rock, valse, paso, chacha, tango...
Le mercredi après midi de 14 heures à 17 heures. Nous vous attendons pour un après midi découverte que vous soyez en solo ou en couple.

Contact Rémy SEM - 06 14 68 57 55



Tennis de Table Hauterivois

Les résultats de la saison qui vient de s'écouler ont été les meilleurs depuis la création du club. 5 titres de Champion d'Allier, 2 titres de vice Champion et 4 troisièmes places. 3 équipes participent au championnat, 1 en Régionale, 2 en Départementale.

L'année 2014 s'annonce prometteuse grâce à l'arrivée de nouveaux jeunes joueurs débutants. Toutes les personnes intéressées par le tennis de table peuvent venir nous rejoindre dans la salle spécifique, rue de la Gare ou se renseigner auprès de JL MAYOUX 04.70.59.44.73.



Football Club Hauterivois

Le Football Club Hauterivois ambitieux pour la saison 2013/2014

Après avoir échoué d'un rien la montée en division supérieure, le FCH s'est donné les moyens pour réussir cette nouvelle saison footballistique. A l'issue de l'Assemblée générale en juin dernier, la présidence du Club a été confiée à Hortense PARE, une première pour cette association fondée en 1949.

Afin de pouvoir jouer les premiers rôles, l'entraîneur Julien PARE s'est attaché les services de 6 nouveaux joueurs. Une entente avec l'U.S. Abrest a permis d'engager une deuxième équipe ce qui permet de faire jouer tous les joueurs.

Concernant les jeunes, le FCH fait désormais partie de l'entente Avenir Sud Bourbonnais qui regroupe entre autres les communes de St Yorre, Abrest et Le Vernet. Cette entente est forte de 160 licenciés placés sous la direction de 4 responsables et d'environ 15 personnes diplômées et peut s'enorgueillir du label "Ecole de foot".

Diverses manifestations extra-sportives sont prévues, en particulier le tournoi FIFA 14 en plein essor qui aura lieu le 21 décembre 2013.

La présidente remercie la municipalité pour le soutien logistique sans faille. Elle présente ses meilleurs vœux aux Hauterivois et souhaite les voir de plus en plus nombreux encourager ses vaillants footballeurs et dirigeants.



Hauterive Gym

Le club Hauterive Gym a repris ses cours début septembre 2013 en présence de nouvelles adhérentes et de notre sympathique professeur, Carlos, diplômé d'Etat.

Ceux-ci ont lieu les lundis et mercredis de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes (Mairie d'Hauterive).

De nombreuses disciplines sont abordées : stretching, step, chorégraphie, zumba cardio... et bien sûr, gymnastique traditionnelle.

Par ailleurs, le club participe à la fête patronale, chaque année, au mois d'août.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Cougnet au 04 70 59 08 34.



Venez nous rejoindre nombreux ! Tous les publics sont acceptés hommes/femmes, à partir de 16 ans. Bonne année à tous, de la part de la Présidente, Francisque Thomas.

Carte Nationale d'Identité et Passeports

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Copie intégrale de l'acte de naissance.
- 2 photos d'identité normalisées
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois original (facture électricité, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation).

Pour les personnes majeures hébergées : justificatif de domicile original, une copie de la carte d'identité de l'hébergeant, une attestation de l'hébergeant.

- La CNI périmée (en cas de renouvellement)
- En cas de perte ou de vol : vous devrez fournir une déclaration de perte (document à compléter à la Mairie lors du dépôt du dossier) ou une attestation de vol délivrée par la Gendarmerie ou le Commissariat de police et dans les deux cas un droit de timbre fiscal de 25 €.

Demande de passeport

Les demandes de passeport doivent être faites auprès de la Mairie de Vichy - Tél 04 70 30 17 17 ou de la Mairie de Cusset - Tél 04 70 30 95 00

Pour les enfants mineurs

Les documents à fournir en supplément pour obtenir une carte d'identité :

- Couple marié : livret de famille et photocopie de la carte nationale d'identité du parent accompagnant.
- Couple non marié : livret de famille et une photocopie de la carte d'identité du parent accompagnant.
- Couple divorcé : cf couple non marié et joindre en plus un jugement de divorce, une autorisation écrite et copie de la CNI de l'autre parent.
- Prise des empreintes : les enfants doivent être présents.
- Retrait de la CNI : présence obligatoire de l'enfant.

INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES... INFOS PRATIQUES...

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser après la date anniversaire de leurs 16 ans et ce jusqu'à la fin du trimestre concerné, à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
Exemple : pour un enfant né le 10 mai 1998, recensement du 10 mai au 30 juin 2014.

Location de salles

	SALLE DES FÊTES							
	SANS OFFICE				AVEC OFFICE			
	Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieures		Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieures	
	Est	Hiver	Est	Hiver	Est	Hiver	Est	Hiver
Semaine	128,00 €	170,00 €	190,00 €	245,00 €	190,00 €	240,00 €	260,00 €	315,00 €
Week-end	188,00 €	255,00 €	285,00 €	357,50 €	285,00 €	360,00 €	390,00 €	485,00 €

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune, sont tenues de se présenter en mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2013.

	SALLE DU 3ème ETAGE			
	Habitants et Associations de la Commune		Particuliers et Associations Extérieures	
	Est	Hiver	Est	Hiver
Semaine	105,00 €	145,00 €	145,00 €	185,00 €
Week-end	157,50 €	217,50 €	217,50 €	277,50 €

Communiqué concernant les adresses :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Indiquer le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en mairie que vous pouvez toujours venir retirer).

Cimetière

CIMETIERE			
CONCESSION SIMPLE 3 M2		CONCESSION DOUBLE 6 M2	
Trentenaire	Cinquantenaire	Trentenaire	Cinquantenaire
30 €	50 €	50 €	80 €

COLUMBARUM			DEPOT PROVISOIRE	CORPS SUPPLEMENTAIRE
30 ans	35 ans	2 Corps supplémentaires		
645 €	780 €	180 €	50 €	100 €

Tarifs au 1er décembre 2012, susceptibles d'être révisés sur décision du Conseil Municipal.

Un peu de Civisme :

Nuisances sonores :

La réglementation oblige les usagers à appliquer la législation en vigueur et ainsi à respecter l'environnement.

Pour tout le matériel bruyant (tondeuses, bétonnières et autres) il vous est demandé de respecter les horaires suivants :

Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h



Stationnement :

Aux abords de l'école, nous vous rappelons que vous devez stationner sur les parkings prévus à cet effet et ne pas stationner sur les trottoirs, ni gêner la circulation. Ces quelques règles de bon sens ont pour but de favoriser la sécurité de nos enfants.

Vitesse :

Nous vous rappelons que la vitesse en agglomération est limitée à 50 km, et 30 km aux abords de l'école et dans les lotissements.



Transports scolaires et Abris bus :



Le Conseil Général de l'Allier a mis en place 12 "règles" pour les transports scolaires

- 1 - RESTER en arrière à l'arrivée du car
- 2 - PATIENTER jusqu'à l'arrêt complet du car
- 3 - MONTER sans bousculade le cartable à la main
- 4 - RANGER le cartable ou le sac sous le siège
- 5 - ATTACHER sa ceinture de sécurité
- 6 - DESCENDRE calmement le cartable à la main
- 7 - ATTENDRE que le car se soit éloigné avant de traverser
- 8 - REGARDER dans les 2 sens avant de s'engager
- 9 - SE MEFIER car un véhicule peut en cacher un autre
- 10 - TRAVERSER dans les passages piétons, sans courir
- 11 - CONNAITRE les éléments de sécurité du car
- 12 - S'ENTRAINER aux exercices d'évacuation rapide

Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces règles, il en va de même pour la détérioration des abris-bus.

Devoir de mémoire :

Plusieurs manifestations sont organisées au Monument aux Morts ou au Cimetière pour rendre hommage aux Hauterivois «Morts pour la France». Ces différentes manifestations sont ouvertes au public et ont pour but de rappeler le sacrifice qu'ont fait nos aïeux pour défendre notre liberté.

En 2014, nous nous réunirons le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre au Monument aux Morts et le 14 Août à la Stèle des Fusillés. Un vin d'honneur est offert à la fin de chaque cérémonie.



BRICO **MARCHE**
 Pouvoir tout faire Moins cher 
 DÉCORATION BRICOLAGE MATÉRIAUX JARDINERIE ANIMALERIE
 LIVRAISON - LOCATION de MATERIEL - DÉCOUPE de BOIS et de VERRE
CUSSET
 Ouvert : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h/14h à 19h
 Samedi de 9h à 12h30 / 14h à 19h
 Rue des Peupliers - Tél. 04 70 98 05 82


Chez Mémère
 Hors saison
 Ouvert les midis sauf lundi
 Saison d'été
 du 1^{er} avril au 15 octobre
 Ouvert 7j/7 midi et soir
 Formule à 13€
 Cuisse de grenouilles - Ris de veau
 Friture - Burgers Maison
 Salle de réunion, repas de famille, mariages...
 Prochaine saison d'été nouveau concept en nocturne - Service tardif
 Berges de l'Allier Rue Claude Decloitre - Bellerive s/Allier
 04 70 58 25 38 - 06 09 31 14 81

SPECIALISTE DU MARQUAGE TEXTILE PUBLICITAIRE

 LE PLAISIR DE VOIR ET D'ÊTRE VU
 IMPRESSION NUMERIQUE
 IMPRIMERIE AUTOCOLLANT
 DECO VITRINE-VEHICULE
 OBJET PUB BACHE
 27 RUE DES BOURSES
 03270 HAUTERIVE
 04 70 32 83 64
 www.mgprint-serigraphie.com


S.A.R.L Seronde
 Depuis 1963
Tous travaux de Maçonnerie
 MAISON INDIVIDUELLE
 RÉNOVATION BÂTIMENT ANCIEN
 BÂTIMENT INDUSTRIEL
 PISCINE BÉTON
 ENDUIT - CRÉPISSAGE
 PETITS TRAVAUX
 MUR DE CLÔTURE
 TERRASSE
 ESCALIER
 20 Route de la Maison Blanche - 03270 MARIOL
 ☎ : 04 70 59 49 57 ☎ : 06 84 94 17 39
 www.sarlsponde.fr - E-mail : contact@sarlsponde.fr

LE COTTAGE
 Bar-Tabac - Presse
 Epicerie - Relais poste
 Locations de Studios
 Meublés
 Service photocopies - Fax
 62 rue de la République - 03270 Hauterive
 Tél/Fax : 04.70.59.00.49

Finat 
 Revêtements sols & murs
 Parquets : Pose massifs, flottants et stratifiés
 Ponçage et vitrification
 03 Hauterive
 06 62 78 78 48
 04 70 59 06 74


LE CHOIX, LA QUALITÉ ET LES PRIX BAS

Toutes nos menuiseries 


 Particuliers et Professionnels

5% de remise sur présentation de ce Bulletin municipal
 voir conditions en magasin

Portes • Fenêtres
 Portails • Portes de garage
 Portes coulissantes • dressing
 www.cuisine-menuiserie-vichy.fr

 Salle de bains

 Cuisines TEISSA

 Electroménagers

RUE DE LA CUISINE
 L'Adresse Des Cuisines LOW COST

40 rue de la Gare - 03270 HAUTERIVE - 04 70 58 59 01



**MED
Industrie**

Société d'Etudes et de Production Technique

Le Bioparc - 03270 HAUTERIVE
Tél : 04 70 59 02 29 - Fax : 04 70 59 02 18
e-mail : 7medindustrie@wanadoo.fr

Gourmet Fiolant
Traiteur de toutes vos envies



Zone Artisanale de Chamboirat - 03450 Ebreuil
Tél : 04 70 32 53 07 - Fax 04 70 32 18 17
Email : legourmetfiolant@wanadoo.fr

www.gourmetfiolant.fr



Route d'Hauteville - **03200 ABREST**
Tél. **04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

*Auberge
du Pont*

Menu du Marché à 19€*
Le midi du mardi au vendredi
Entrée - plat - dessert

Menu Pont de Pierre à 29€
Le soir du mardi au vendredi et le samedi midi & soir
Entrée - plat - fromage - dessert

Pour les fêtes, menu à 62€ (7 services)

Hors boisson*
Ouvert tous les jours sauf le lundi le dimanche sur réservation uniquement

1 Route de Marcenat - 03260 BILLY - Tél. : 04 70 43 50 09
www.auberge-du-pont-billy.com
Email : aubergedupont03@gmail.com

Ingénierie
Électricité HTA & BTA
Éclairage
Télécommunication
Gaz
Énergies renouvelables

SAG VIGILEC
Nos énergies pour vos réseaux

AGENCE BOURBONNAIS-LOIRE
Centre de Saint-Pourçain-sur-Sioule
Les Paltrats • F-03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

T +33 (0)4 70 45 35 15
F +33 (0)4 70 45 76 93

www.vigilec.fr

SARL KOLASINSKI

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Précablage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy • 03270 SAINT-YORRE
Tél. 04 70 59 21 57 • Fax 04 70 59 30 95
E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr
Siège social : 15, rue de la Liberté • 03270 SAINT-YORRE

SARL PORSENNNA-JPG

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION
Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 90046
03302 CUSSET
Tél. 04.70.59.91.28
Fax : 04.70.59.19.82

Installateur
PGN-PGP



Atelier Belle Fortune

Philippe Paquelier
Artisan Bijoutier
06 87 00 49 98

www.bellefortune.fr/

Château du Bost

Hôtel - Restaurant

27, rue de Beauséjour - 03700 Bellerive-sur-Allier

Tel. : 04 70 59 59 59

www-chateau-du-bost.com

Email : contact@chateau-du-bost.com



Retour du Marché 20 €

les midis du mardi au vendredi

Menu Bost Of 29 €

Menu Maxi Bost Of 45 €

Menu Château du Bost 75 €

Formule tout compris

Apéritif, Eau Minérale, Vins, Café



EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
- VRD
- Terrassements
- Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél. 04 70 32 22 00 - Fax 04 70 32 66 81

DUVERGER
VERTS LOISIRS
L'espace Jardin

14-16 rue des Bartins - 03200 VICHY

Tél. 04 70 30 40 80

www.duverger-motoculture.fr



2 fois plus de tentations



CÔTÉ SUCRÉ

11, rue G. Clémenceau
VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET

4, rue Source de l'Hôpital
VICHY - Tél. 04 70 32 31 77

Sarl Pépinières de Bois Monet



Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL
pepinieres-auvergne.com

MENUISERIE NOUVELLE

FABRICANT MENUISERIES BOIS - P.V.C. - ALU
NEUF ET RÉNOVATION

PORTES D'ENTRÉE - FENÊTRES - BAIES COULISSANTES
VÉRANDAS - ESCALIERS - CLÔTURES

AGENCEMENT D'INTÉRIEUR

AGENCEMENT DE MAGASIN

Un fabricant à votre service...

Didier BOUCHERET
Portable 06 08 28 04 75

36, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE
Tél. 04 70 59 13 57 - Fax 04 70 59 13 47

e-mail : didierboucheret@orange.fr

COMMERCIALEMENT...
Les techniques de l'impression...

Création graphique - Mise en page
Imprimerie traditionnelle et numérique
Sérigraphie - Objets publicitaires
Signalétique...

**Pour toute
Votre
communication**

Tél. 04 70 59 43 99

Portable 06 14 90 18 74

Fax : 04 70 59 47 01

E-mail : commercialement@wanadoo.fr

19, rue des Vialattes - 03270 SAINT-YORRE

